

COMMUNE DE GRUCHET-LE-VALASSE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 19 juin 2024

Date de convocation : 12 juin 2024

D.34/06-2024

Date d'affichage : 12 juin 2024

Nombre de conseillers :

En exercice : 23

Présents : 17

Votants : 21

Le mercredi dix-neuf juin deux mille vingt-quatre à dix-huit heures trente, en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 du Code général des Collectivités Territoriales, s'est réuni le conseil municipal de la Commune de GRUCHET-LE-VALASSE.

Etaient présents : Didier Peralta, Roger Hauchecorne, Marjorie Halasa, Séverine Dalla Libera, Vincent Lecarpentier, Denise Chevallier, Laurent Dereeper, Laëtitia Désert, Aline Basille, Anne Addache, Emeline Romain, Marion Côté, Jean-Baptiste Rousseaux, Tony Tonon, Karine Démoncourt, Guillaume Auger, Vanessa Leroy, formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Patrice Lebourg (a donné pouvoir à Vincent Lecarpentier), Annie Féron (a donné pouvoir à Laëtitia Désert), Michaël Boblique (a donné pouvoir à Didier Peralta), Cyril Hauchecorne, Alexis Cabot, Franck Roussel (a donné pouvoir à Jean-Baptiste Rousseaux),

Absent : 0

Monsieur Vincent Lecarpentier a été élu secrétaire de séance.

SCOLAIRE

Dénomination de l'école élémentaire

A la demande de Monsieur le Maire, Madame Séverine DALLA LIBERA, Adjointe au Maire, présente le dossier

Vu l'article L.421-24 du code de l'éducation prévoir que la dénomination ou le changement de dénomination des établissements publics locaux d'enseignement est de la compétence de la collectivité locale de rattachement.

Considérant le regroupement des écoles maternelle Françoise DOLTO et élémentaire Hélène BOUCHER pour former une école primaire à compter du 1^{er} septembre 2024,

Il apparaissait opportun d'attribuer un nom à cette école primaire.

A cet effet, le Conseil des Adjointes a souhaité proposer quatre noms de femmes célèbres aux élèves de l'école élémentaire, enseignants, ATSEM, AESH, membres du Conseil municipal et membres du CPI.

Le résultat de la consultation est le suivant :

	Lucie AUBRAC	Simone DE BEAUVOIR	Rosa PARKS	Simone VEIL
Élus	7	4	1	11
Enseignantes	7	1	0	3
Classes école élémentaire	5	0	1	2
AESH	4	1	0	1
ATSEM	0	0	1	1
Parents élus	0	2	1	0
Membres du CPI	1	0	1	5
TOTAL	24	8	5	23

Pour les élèves de l'école élémentaire, Anaïs SANSON a expliqué à chaque classe le rôle que chacune de ces quatre femmes a eu dans l'Histoire.

Considérant le résultat de cette consultation, le Conseil municipal décide que :

- l'école primaire qui sera formée à compter du 1er septembre 2024 porte le nom de Lucie AUBRAC.

La délibération est adoptée à l'unanimité des votants.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

(Suivent les signatures)
Pour extrait conforme
Le Maire,



Le Maire certifie le caractère exécutoire de l'acte
Affichage le 24 juin 2024
Transmission au contrôle de légalité le 24 juin 2024